

hautement perfectionnés de l'électronique, la publicité directe par la poste, et un programme de promotion comportant des écrits, des expositions, des photographies et des films.

La Direction compte 26 bureaux de développement et de promotion aux États-Unis et sept dans des pays d'outre-mer: Grande-Bretagne, France, République fédérale d'Allemagne, Pays-Bas, Mexique, Australie et Japon. Elle a également des programmes de tourisme destinés à encourager les voyages organisés à destination et à l'intérieur du Canada et à favoriser la multiplication des congrès et des réunions d'affaires.

La Direction de la planification des politiques et des relations avec l'industrie (DPPRI) effectue de la planification et de la recherche concernant les politiques et le développement, pour s'assurer que les aspects offre et demande de l'industrie touristique progressent de façon équilibrée. Elle coordonne les rapports au sujet des ressources touristiques avec les autres organismes fédéraux, les provinces, les territoires et les municipalités et avec les organisations du secteur privé qui s'intéressent au tourisme, à l'échelle nationale et internationale. Elle recueille également et distribue de l'information touristique à l'industrie du tourisme, aux médias et au public en général, et fournit de l'aide au niveau opérationnel en matière de commercialisation.

Société pour l'expansion des exportations (SEE)

18.3.3

La SEE est une société de la Couronne autonome du point de vue commercial, créée pour développer le commerce d'exportation du Canada. Elle offre trois formes d'aide aux exportateurs: une assurance crédit à l'exportation, par laquelle les entreprises canadiennes sont assurées contre les défauts de paiement à l'égard de biens et services vendus à l'étranger; des prêts d'exportations à long terme consentis aux acheteurs étrangers de biens d'équipement et de services techniques canadiens; et des garanties relatives aux investissements à l'étranger, qui protègent les Canadiens contre la perte d'investissements à l'étranger pour des raisons politiques. La SEE peut également assurer les institutions financières contre les pertes occasionnées par le financement du fournisseur canadien ou de l'acheteur étranger.

Assurance crédit à l'exportation. L'assurance crédit à l'exportation protège les exportateurs canadiens contre les défauts de paiement des acheteurs étrangers pour toute raison indépendante de la volonté de l'exportateur ou de l'acheteur. Les principaux risques couverts sont les suivants: insolvabilité de l'acheteur ou défaut de paiement; refus de l'acheteur de payer lorsque ce refus n'est pas attribuable à une violation du contrat de la part de l'exportateur et que des poursuites en justice contre l'acheteur seraient inutiles; blocage de fonds ou difficultés de transfert; guerre ou révolution dans le pays de l'acheteur; annulation ou non-renouvellement d'une licence d'exportation et imposition de restrictions à l'exportation de marchandises qui ne faisaient pas auparavant l'objet de restrictions; et manutention, transport ou autres opérations non prévus à l'égard des marchandises exportées, par suite de l'interruption du voyage ou d'un changement d'itinéraire.

Les catégories de transactions assurables sont les suivantes: biens de consommation et marchandises générales diverses vendus avec un crédit à court terme couramment utilisé pour ce genre de commerce et qui varie normalement entre une traite documentaire à vue et une période maximale de 180 jours; biens d'équipement, par exemple machines lourdes, vendus avec un crédit à moyen terme qui peut être prolongé jusqu'à une durée maximale de cinq ans; services à un client étranger, en matière par exemple de conception, d'ingénierie, de construction, de technologie ou de commercialisation; études photogrammétriques et géophysiques; et exportations «d'invisibles» comme la vente ou l'attribution à un client étranger d'un droit d'exploitation d'un brevet, d'une marque de commerce ou d'un droit d'auteur, les coûts de publicité, les montants à payer à des vérificateurs et à des architectes-conseil.